

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.

MAISON SOUVERAINE :

Voyage de S. A. S. le Prince à Madrid (suite).

CONSEIL NATIONAL :

Compte rendu de la 2^e séance du 14 novembre 1911 (suite)

ECHOS ET NOUVELLES :

Obsèques de S. Exc. le Comte de Wagner.

Visite de condoléances de M. le Consul Général d'Autriche-Hongrie à S. Exc. le Ministre d'Etat à l'occasion de la mort de S. Exc. le Comte de Wagner.

Etat des Condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE :

La Saison d'Opéra : Don Quichotte; Déjanire.
Concerts.

MAISON SOUVERAINE

La Société Royale de Géographie avait organisé, pour la journée du samedi 27, une excursion artistique et scientifique à Tolède. A huit heures 45 du matin, S. A. S. le Prince quitte le Palais Royal, accompagné de MM. le Capitaine de corvette Domingo Montès, Pablo de Churruca, Jaloustre, Bourée, et va prendre à la gare du Midi le train spécial qui doit le conduire à Tolède avec les membres de la Société de Géographie, S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, MM. Odon de Buen, Ramonet, Roméa.

Durant le trajet, Son Altesse Sérénissime s'entretient, dans le wagon salon qui Lui a été réservé, avec les personnalités les plus marquantes de la Société. La conférence de la veille fait l'objet principal des conversations. A l'arrivée à Tolède, à dix heures 45, S. A. S. le Prince est reçu sur le quai de la gare par le Gouverneur Civil, D. Antonio Gonzalès Lopez, le Gouverneur Militaire, Général Teruel, le Représentant de S. Ém. l'Archevêque de Tolède, le Maire, D. Gregorio Dedesma, le Colonel Directeur et les officiers de l'Académie Militaire d'Infanterie, le Commandant de la Garde Civile, D. José Maria Gomez Suarez, et les notabilités scientifiques de la Ville.

Des voitures attendent les excursionnistes dans la cour de la gare. Le Prince monte dans la première avec le Gouverneur Civil, le Maire et M. de Foronda. Précédé des gardes civils à cheval, le cortège pénètre dans la ville par le magnifique pont d'Alcantara et se rend d'abord à la Cathédrale. Le Coadjuteur de l'Archevêque et plusieurs membres du Chapitre reçoivent Son Altesse Sérénissime à l'entrée et l'accompagnent dans Sa visite. Le Prince et les excursionnistes admirent successivement les merveilleuses richesses artistiques et historiques que renferme la Cathédrale et écoutent avec le plus vif intérêt les explications de M. Ventura Reyes, Directeur de l'Institut Professionnel de Tolède, un érudit de premier ordre.

En quittant la Cathédrale, Son Altesse Sérénissime et les membres de la Société de Géographie vont visiter la Station Sismologique. Le Directeur,

M. Inglada, les accueille avec empressement et leur explique le fonctionnement de ses nombreux appareils sismographiques.

S. A. S. le Prince le félicite vivement de sa compétence et de la science avec laquelle il a organisé cette station, une des plus remarquables de l'Europe.

Un lunch des mieux préparés est ensuite servi à l'Hôtel de Castille. Au dessert, M. de Foronda, Vice-Président de la Société de Géographie, prend la parole et prononce en espagnol l'allocution suivante:

Monseigneur,

Depuis sa fondation qui remonte à 36 ans, la Société Royale de Géographie a reçu du Gouvernement de précieux témoignages de bienveillance et de protection. Ma qualité de doyen, à qui je dois aujourd'hui la présidence du Comité, me procure l'honneur d'en informer Votre Altesse. Dans les premiers jours de l'année 1876, S. M. le Roi Alphonse XII, dont nous conservons pieusement la mémoire, daigna se faire inscrire comme membre de la nouvelle Société et lui donna de nombreuses marques d'affectueuse sollicitude. Votre Altesse Sérénissime Elle-même pourra l'affirmer si Elle daigne se rappeler les paroles enthousiastes que prononça Sa Majesté lors des fêtes organisées en l'honneur de Juan Sebastian del Cano, le célèbre navigateur qui fit le premier le tour du monde. Votre Altesse en effet assistait à ces fêtes et j'eus moi-même l'honneur de la recevoir et de l'accompagner dans ces circonstances solennelles.

Plus tard, la Reine Régente nous prodigua Ses encouragements. Votre Altesse en a eu, hier, la preuve en voyant à Sa conférence l'Auguste Mère du Roi porter l'insigne de notre Société. Ce même insigne est également porté par S. A. R. l'Infante Isabelle, membre à vie de notre Société, et par S. A. R. l'Infant Don Carlos, notre Président d'Honneur, qui est venu à plusieurs reprises s'associer à nos travaux.

Ce ne sont pas là d'ailleurs les seuls titres de gloire de la Société Royale de Géographie. Le Gouvernement de Sa Majesté lui fait constamment l'honneur de la consulter sur les problèmes africains, si particulièrement ardu. Les géographes les plus illustres — depuis notre fondateur, le célèbre Francisco Coello, jusqu'à notre éminent secrétaire actuel, M. Beltram y Rozpide, l'un et l'autre de renommée mondiale —; les explorateurs les plus célèbres — depuis Oscar Lenz, l'explorateur de l'Afrique, jusqu'à Nordenskjöld, l'explorateur des régions polaires, — tous ceux, en somme, qui ont brillé par leurs recherches et leurs études, ont tenu à nous exposer leur travaux. Mais aujourd'hui nous nous trouvons en face d'un événement sans précédent dans l'histoire de l'Espagne : nous voyons un Prince Souverain descendre de Son trône pour venir occuper l'humble chaire de professeur. Pour pouvoir contempler un pareil spectacle, il fallait que nous fussions au xx^e siècle, qu'il existât en Espagne une Société de Géographie, et à Monaco un Prince d'un savoir et d'une activité scientifique hors de pair. C'est pourquoi, Monseigneur, nous ne savons ce que nous devons admirer le plus en Votre Altesse : Sa haute naissance ou l'étendue de Sa culture scientifique. La langue de Cervantes, tout en étant la plus riche du monde, ne contient pas de mots pour exprimer d'une façon exacte ce que nous pensons et ce que nous éprouvons, tant sont profonds l'enthousiasme et la gratitude que Votre Altesse a provoqués en nous honorant d'une visite, qui reste à nos yeux d'un prix inestimable. Pour moi qui ne suis plus qu'un vieillard au seuil de la tombe, je ne trouve pas d'expressions pour traduire à Votre Altesse les sentiments de la Société de Géographie, et devant l'obligation qui m'incombe d'être cependant son interprète, je m'approprie ces paroles du poète Castillan : « Si la voix nous manque pour vous glorifier, nous avons tout notre cœur pour vous admirer. »

De chaleureux applaudissements accueillent ce discours.

S. A. S. le Prince répond également en espagnol. Il est, dit-il, infiniment touché de l'accueil si cordial qu'il a reçu en Espagne. Sa visite à Madrid constitue pour Lui un des moments les plus agréables de Son existence. Ne lui fait-elle pas, en effet, revivre en pensée les années de Sa jeunesse passées en Espagne et l'époque où a pris naissance Sa passion pour l'étude de la mer ? S'Il est heureux aujourd'hui de servir la science en général, Sa satisfaction la plus vive serait de contribuer au progrès de la science espagnole.

L'assistance entière fait une ovation à Son Altesse Sérénissime et pousse des cris de : Vive le Prince ! Vive le Roi ! Vive l'Espagne !

Les excursionnistes envoient ensuite des télégrammes d'hommages à S. M. le Roi, à S. A. R. l'Infant Don Carlos, Président d'Honneur de la Société de Géographie, au Capitaine Général Azcaraga, Président effectif, retenu à Madrid par une légère indisposition. Ils adressent également par dépêche un cordial souvenir à M. le Docteur Regnard, Directeur de l'Institut Océanographique de Paris, et à M. le Docteur Richard, Directeur du Musée Océanographique de Monaco. Le Prince est enfin photographié à plusieurs reprises, au milieu des Autorités et des membres de la Société de Géographie.

A deux heures, Son Altesse Sérénissime et les excursionnistes reprennent leurs voitures et vont visiter successivement les anciens et curieux édifices de Tolède : l'ancienne maison du Gréco, que le Marquis de la Véga-Inclan, un archéologue et un artiste des plus distingués, a transformée en un admirable musée; le Transito; les églises de San Juan de los Reyes et de Santa Maria la Blanca; la Chapelle du Cristo de la Luz; la Puerta del Sol; enfin la célèbre auberge de la Sangre, immortalisée par Cervantès. Sur tout le parcours, la population de Tolède témoigne au Prince la plus respectueuse sympathie.

A quatre heures, Son Altesse Sérénissime et les excursionnistes pénètrent dans l'ancien Alcazar de Charles Quint qui abrite aujourd'hui l'Académie Militaire d'Infanterie. Les 900 élèves en armes sont rangés par compagnies dans la cour centrale et rendent les honneurs au Prince. Le Directeur de l'Académie, le Colonel D. José Villalba y Riquelme et son état-major montent à Son Altesse Sérénissime les laboratoires scientifiques, la bibliothèque, les salles d'étude, le musée d'armes, les dortoirs et réfectoires de l'Académie. S. A. S. le Prince et les visiteurs se rendent ensuite sur la grande esplanade de l'Alcazar et, pendant que la musique exécute un entraînant pas redoublé, les deux bataillons d'élèves, précédés d'un peloton de cyclistes, défilent devant Son Altesse Sérénissime, en Lui rendant les honneurs. Une section exécute ensuite des mouvements de gymnastique suédoise et quelques exercices aux agrès. Parmi les gymnastes, figure M. Perez Caballero, fils de l'Ambassadeur d'Espagne à Paris, que le Prince se fait présenter.

Son Altesse Sérénissime félicite vivement le Colo-

nel D. José Villalba et ses officiers de l'excellente tenue de l'Académie et de la belle allure des élèves et lui demande de lever les punitions et d'accorder un jour de congé à l'occasion de Sa visite.

Suivi du Directeur et des Officiers de l'Académie Militaire, le Prince reprend ensuite le chemin de la gare où un nouveau train spécial est réservé aux excursionnistes. Son Altesse Sérénissime remercie les Autorités de Tolède de leurs aimables attentions et fait remettre 500 francs au Maire pour les pauvres de la Ville.

Pendant le retour, le Prince félicite tout spécialement M. le Colonel Ciria, Directeur des excursions de la Société de Géographie, du soin avec lequel il a organisé cette promenade à Tolède et exprime à nouveau à M. le Vice-Président de Foronda tout le plaisir qu'il en a éprouvé.

Des voitures de la Cour attendent le Prince et Sa suite à la gare de Madrid et les ramènent au Palais Royal où ils dînent à huit heures avec Leurs Majestés. La soirée se passe en conversations. S. M. le Roi cause longuement avec Son Altesse Sérénissime, puis avec MM. Jaloustre et Bourée.

Dans la matinée du dimanche 28, S. M. la Reine Victoria présente au Prince deux des jeunes Infants, LL. AA. RR. le Prince des Asturies et la Princesse Béatrice. A dix heures et demie, Son Altesse Sérénissime et Sa suite assistent à la messe de la Famille Royale qui est célébrée dans un des salons du Palais. Son Altesse Sérénissime reçoit ensuite, dans Ses appartements, le Ministre de l'Instruction Publique, M. le Professeur Odon de Buen, une délégation de l'Académie Royale des Sciences exactes, physiques et naturelles, composée de MM. Blas Lazaro, Blas Cabrera, Enrique Hauser. A midi 45, S. M. le Roi vient prendre le Prince en automobile et Se rend avec Lui chez S. A. R. l'Infante Isabelle qui réunit la Famille Royale dans un déjeuner intime. Assistent à ce déjeuner : LL. MM. le Roi et la Reine, S. M. la Reine Marie-Christine, S. A. S. le Prince Albert, S. A. R. l'Infante Marie-Thérèse, LL. AA. RR. l'Infante Louise, l'Infant Don Carlos, Son jeune fils, l'Infant Don Alphonse, âgé de onze ans, que S. M. le Roi a nommé, la veille, second Lieutenant honoraire au régiment des Hussards de la Princesse, LL. AA. les Princes Léopold et Maurice de Battenberg. A l'issue du déjeuner, S. A. R. l'Infante Isabelle retient Son Altesse Sérénissime et Lui fait visiter Son Palais et sa très riche collection de tableaux.

A cinq heures, S. A. S. le Prince Se rend à l'Athénée de Madrid qui L'a invité à venir présider une de ses réunions. Il est reçu à l'entrée par le Président de l'Athénée, M. Moret, ancien Ministre et Président du Conseil, les Secrétaires MM. Mesa et Fabra, le Bibliothécaire, M. Juderias. Son Altesse Sérénissime occupe la place du Président et a, à Sa droite, M. Moret, à Sa gauche, le Doyen de la Faculté des Sciences, M. Antoine Ferrandez. L'assistance est très nombreuse et comprend l'élite intellectuelle de Madrid. M. Moret prend le premier la parole et remercie d'abord le Prince d'avoir accepté l'invitation de l'Athénée. Dans un langage particulièrement éloquent, il retrace la carrière du Prince comme marin et comme explorateur scientifique. Il Lui demande ensuite d'exposer à l'assistance quelques-uns des points principaux qu'il a traités dans Sa conférence de l'avant-veille et qui ont le plus vivement intéressé les hommes de science de Madrid. Son Altesse Sérénissime répond en espagnol à M. Moret et, après l'avoir remercié de sa très aimable allocution, explique aux auditeurs que le but de Ses efforts est surtout de poser les bases de cette science nouvelle qu'est l'Océanographie et de former des élèves qui travailleront à son développement. Répondant ensuite au désir exprimé par M. Moret, le Prince résume les principales questions qu'il a exposées dans Sa conférence du 26. Il signale les nouveaux sujets d'études que Ses recherches océanographiques ont fait naître et insiste plus spécialement sur les enseignements utiles qu'elles ont fournis au point de vue de la pêche et des applications pratiques.

M. Moret reprend alors la parole pour féliciter Son Altesse Sérénissime de Son très intéressant exposé et Lui demande d'accepter le titre de Membre honoraire de l'Athénée. Au moment où le Prince Se retire, l'assistance Lui fait une chaleureuse ovation.

Son Altesse Sérénissime rentre ensuite au Palais Royal pour assister au dîner de Leurs Majestés et, à neuf heures et demie, Se rend avec Sa suite au Ministère de l'Instruction Publique où le Ministre, M. Amalio Gimeno, donne une réception en Son honneur.

L'escalier, le vestibule et les salons sont magnifiquement décorés de plantes et de fleurs. Le Ministre et son Secrétaire, M. Rivas, reçoivent le Prince et Le conduisent dans le salon d'honneur. Au premier rang des personnalités présentes se trouvent : MM. Canalejas, Président du Conseil ; Garcia Prieto, Ministre d'État ; le Comte de Romanones, Président de la Chambre ; Barroso, Ministre de l'Intérieur ; le Ministre du Commerce ; le Capitaine Général Azcarraga ; le Sous-Secrétaire d'État, M. Lopez Munos, Vice-Président du Sénat ; le Maire de Madrid, la plupart des membres de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine, de l'Université, M. le Professeur Odon de Buen, S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, les hauts Fonctionnaires des grands Services de l'État, les Généraux et Officiers supérieurs de la garnison de Madrid, de nombreux littérateurs et artistes tels que M^{me} Pardo-Bazan, le sculpteur Belliure, MM. Ramonet et Roméa, les membres de la Société de Géographie, de la Société d'Histoire Naturelle. Un buffet splendidement servi est dressé dans un des salons.

S. A. S. le Prince S'entretient quelques instants avec chacune des personnalités qui Lui sont présentées et reçoit, dans tous les salons, de nombreuses marques de sympathie. A la fin de la soirée, M. le Ministre Amalio Gimeno Lui demande de Se laisser photographier au milieu de Ses invités. Le Prince Se retire à minuit et regagne le Palais Royal.

Dans la matinée du lundi 29, Son Altesse Sérénissime Se rend chez le sculpteur Belliure à qui Il a promis de venir poser dans son atelier, déjeune ensuite à midi à la table de Leurs Majestés, au Palais Royal, et part à une heure, en automobile, avec LL. MM. le Roi et la Reine pour assister à une nouvelle chasse aux faisans et aux perdreaux rouges, à la Casa del Campo. Les autres fusils sont : S. A. R. le Prince Rainier de Bourbon, LL. AA. les Princes Léopold et Maurice de Battenberg, M. Bourée, le Duc de Santo-Mauro, le Marquis de Viana, le Comte de Maceda. Dans l'intervalle des battues, M. Bourée, Aide de camp du Prince, prend — comme à la chasse précédente — plusieurs photographies en couleurs de LL. MM. le Roi et la Reine

71 perdreaux, 141 faisans, 51 lapins composent le tableau à la fin de la chasse.

Rentré au Palais Royal à cinq heures, Son Altesse Sérénissime reçoit, dans Son appartement, le Grand Collier de l'Ordre de Charles III que S. M. le Roi Alphonse XIII Lui a conféré et qui Lui est présenté par le Capitaine de corvette Domingo Montès, Aide de camp du Roi et par M. Churruca, Secrétaire d'Ambassade. S. A. S. le Prince est, en outre, promu au grade de Contre-Amiral de la Marine Royale Espagnole. S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, Ministre Plénipotentiaire de Monaco, reçoit le Grand Cordon de l'Ordre du Mérite civil d'Alphonse XII ; M. Jaloustre, la Commanderie avec plaque de l'Ordre royal d'Isabelle la Catholique, et M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, la Commanderie avec plaque de l'Ordre du Mérite naval. Son Altesse Sérénissime remet Lui-même, de Son côté, la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles au Marquis de la Torrecilla, Grand-Maitre de la Cour, et au Marquis de Viana, Grand-Veneur ; la Cravate de Commandeur au Capitaine de corvette Domingo Montès, et la Croix d'Officier à M. Pablo de Churruca. S. A. S. le Prince reçoit ensuite en audience l'Amiral Don José Pidal y Rebollo, Ministre de la Marine, M. de Foronda, Vice-Président de la Société de Géographie, et fait enfin adresser au Maire de Madrid une somme de mille francs pour les pauvres de la Ville.

A sept heures 45, S. M. le Roi vient prendre le Prince à Son appartement et L'accompagne en automobile jusqu'à la gare du Nord. Le Marquis de la Torrecilla, Grand-Maitre de la Cour, MM. Jaloustre, Bourée et le Commandant Montès quittent le Palais Royal dans une seconde voiture. Dans le salon d'attente de la gare, se trouvent réunis M. Canalejas, Président du Conseil, les Ministres d'État et de l'Instruction Publique, le Capitaine Général Azcarraga, M. de Foronda et presque tous les membres de la Société de Géographie qui viennent saluer une dernière fois Son Altesse Sérénissime et Lui exprimer encore leur respectueuse sympathie et leur reconnaissance.

Son Altesse Sérénissime les remercie en termes émus de leur si gracieux accueil. Son séjour à Madrid, dit-Il, laissera dans Son esprit un souvenir ineffaçable. S. M. le Roi accompagne S. A. S. le Prince jusqu'à son wagon et répond en termes particulièrement affectueux aux remerciements et aux paroles d'adieu que Lui adresse Son Altesse Sérénissime. Au moment où le train s'ébranle, S. M. le Roi et tous les assistants envoient un dernier salut auquel le Prince répond en S'inclinant devant Sa Majesté.

A l'arrivée du Sud-Express à Saint-Sébastien, mardi 30 janvier, à onze heures du matin, le Gouverneur Civil, M. Eduardo Garcia Bojo, son Secrétaire, M. Pastrana, le Commandant de la Marine, le Capitaine de frégate Escoriaza, M. Aristeguieta, Président, M. Soraluces, Secrétaire Général, MM. Balbas, Bertrand et Molina, membres délégués de la Société d'Océanographie de Guipuzcoa, montent dans le train et viennent féliciter Son Altesse Sérénissime du succès de Sa conférence de Madrid. MM. Aristeguieta et Bertrand saluent, en outre, le Prince au nom des pêcheurs de la côte dont une délégation se trouvait à la gare de Saint-Sébastien. Les Autorités civiles restent dans le wagon jusqu'à Irun où Son Altesse Sérénissime les remercie de leur courtois empressement. MM. Balbas, Bertrand et Soraluces viennent jusqu'à Hendaye. Pendant le trajet, Son Altesse Sérénissime S'entretient à nouveau avec eux des méthodes de pêche employées dans la région et de l'enseignement professionnel à donner aux pêcheurs. Pendant l'arrêt d'Irun, le Prince adresse à S. M. le Roi le télégramme suivant :

*Sa Majesté le Roi Alphonse,
Madrid.*

« Avant de quitter l'Espagne, j'adresse à Votre Majesté et à Sa Majesté la Reine un souvenir cordial et respectueux.

« Dans l'accueil émouvant que j'ai reçu de la société madrilène, je trouve une récompense pour le travail de ma vie parce que j'y vois un signe certain de l'avenir scientifique réservé à ce pays.

« Aussi, mon voyage confirme-t-il l'attachement que je porte à Votre Majesté comme à Son Peuple.

« ALBERT, PRINCE DE MONACO. »

A Sa descente du train, à Paris, à neuf heures 33 du soir, Son Altesse Sérénissime est saluée par MM. Domingo de las Barcenos et de Almagro, Secrétaire et Attaché à l'Ambassade d'Espagne, qui Lui apportent les compliments de M. Perez Caballero, empêché.

Peu après Son arrivée à Son Hôtel, S. A. S. le Prince reçoit la réponse suivante de S. M. le Roi d'Espagne :

« La Reine et moi remercions bien sincèrement Votre Altesse de Son aimable message et sommes particulièrement sensibles aux sentiments d'affection et de sympathie que Votre Altesse exprime à l'égard de l'Espagne. Nous gardons tous un souvenir des plus agréables du séjour de Votre Altesse à Madrid.

« ALFONSO R. »

CONSEIL NATIONAL

SESSION ORDINAIRE

Séance du 14 novembre 1911 (après-midi). (Suite.)

LE PRÉSIDENT. —

§ 5 : Bureau de Bienfaisance.

Dépenses proposées par Gouvernement. Commission.

a) Personnel.

247. Traitement du secrétaire..... 2.500
248. Id. des enquêteurs..... mémoire

b) Allocation.

249. Au bureau 7.000 7.000
250. A la Société St-Vincent-de-Paul.. 3.000 3.000

M. GASTAUD — Je demande si la Commission tend à ce que les enquêteurs soient payés.

M. OLIVIÉ. — En ce qui concerne le n° 248 « Traitement des enquêteurs », je dirai, en ma qualité d'ancien membre du Bureau de Bienfaisance, que cette question a déjà été décidée. L'enquête la mieux faite serait celle faite par les membres du Bureau. Nous nous en sommes rendu compte par nous-mêmes ; en agissant ainsi, nous avons soulagé bien des misères qui certainement ne l'auraient pas été si l'enquête avait été faite par des enquêteurs payés. D'autres enquêtes ont été faites aussi par des agents de la Police Municipale, sous notre contrôle.

M. LE MINISTRE. — Il est certain que chaque fois que les enquêtes seront faites par les membres du Bureau de bienfaisance, cela donnera un résultat satisfaisant. Mais lorsque ces enquêtes seront faites par des agents qui sont à la disposition des Maires, je ne vois pas pourquoi on les paierait, cela entre dans leurs fonctions.

M. DEVISSI, rapporteur. — La Commission a mis le le mot mémoire en regard de l'article 248 pour faire observer qu'actuellement cela est fait par les agents de la Police Municipale et qu'on ne les payait pas.

M. REYMOND. — Permettez-moi de vous fournir quelques renseignements très succincts sur le Bureau de bienfaisance. Il fait faire toutes les enquêtes au sujet des demandes qui lui sont soumises par ses propres membres, en ce sens que les dossiers qui sont constitués sont remis à chacun d'eux et même, depuis quelque temps, à la suite de plusieurs réformes que nous avons apportées dans le fonctionnement du Bureau, les dossiers sont distribués aux rapporteurs plusieurs jours d'avance.

De cette manière les décisions peuvent intervenir à la première réunion.

Mais il est des renseignements tout à fait précis que les membres du Bureau eux-mêmes ne peuvent pas aller demander. Il y a des renseignements assimilables à ceux de police, permis de séjour, état civil, nationalité etc. On ne peut pas toujours obtenir des intéressés eux-mêmes ces renseignements indispensables quand on a affaire à des indigents. On s'adresse alors aux agents municipaux qui remplissent très bien leur rôle. Mais avant d'entrer dans ces explications de détail, je dois dire que le budget qui vous est présenté n'est qu'une apparence de budget. M. le Conseiller aux finances s'est borné à indiquer que le Trésor de S. A. S. mettrait à la disposition du Bureau une allocation sous une double forme : allocation fixe de 5.000 fr. et 2.000 fr. pour les secours dits d'extrême urgence.

Vous seriez tentés de croire que les dépenses du Bureau de bienfaisance ne s'élèvent qu'à 7.000 fr. Or, pour l'année 1910, elles ont été de 26.989 fr. contre 24.200 fr. de recettes de sorte qu'il y a eu un déficit de plus de 2.000 francs.

En 1911, nous arrivons à peine à 20.042 fr. 75 de recettes, et nous aurons plus de 40.000 fr. de dépenses. Nous aurons donc un déficit de 18.000 fr. Quelle est la cause de cette situation ? Peut-être la population augmente-t-elle ? Par suite, le nombre de pauvres augmente-t-il également. Il faut aussi envisager qu'il y a, depuis quelque temps, beaucoup de chômage et que d'autre part, malgré tous les efforts que font les membres du Bureau de bienfaisance, les recettes vont en diminuant de plus en plus.

Le Bureau de bienfaisance a lui aussi reçu quelques donations, quelques sommes qu'il a pu mettre de côté et qui sont représentées par des titres de rentes qui se trouvent entre les mains du Trésorier Général. Si nous entamons ces quelques ressources, nous arriverons à les épuiser rapidement et nous ne pourrions plus compter sur le fonctionnement habituel du Bureau, et vous serez obligé d'inscrire une somme plus importante à ce chapitre.

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir, parmi les membres du Bureau de bienfaisance, un de nos compatriotes dont je veux dire le nom, M. Charles Aureglia, comptable très émérite qui connaît à fond les rouages de la comptabilité et qui a pu nous mettre sur pied une organisation tout à fait nouvelle et conforme à nos besoins. Elle est d'ailleurs analogue à celle des Bureaux de bien-

faisance français dont le fonctionnement est à prendre pour modèle. C'est grâce à son travail que nous avons pu être fixés sur la marche des opérations du Bureau. Quand j'affirme que nous craignons que la diminution des recettes n'aille en s'accroissant, nous pouvons vous donner la preuve de ce que nous avançons. Ainsi, pour ne citer qu'une source de recette habituelle, la cotisation volontaire des hôteliers par nombre de lits diminue d'année en année. Plusieurs d'entre eux ne donnent plus rien. De même, les Colonies avaient l'habitude de donner chaque année une certaine somme, elles ne la donnent pas toujours, et cependant nous secourons très largement les indigents étrangers.

Nous avons donc dû prévoir d'autres sources de recettes, et nous avons réclamé un pourcentage sur les recettes des fêtes, comme cela se pratique partout ailleurs. La représentation d'Ivan le terrible nous a donné, l'hiver dernier, un pourcentage assez sérieux : 5.000 francs.

Nous devons remercier M. Gunsbourg de cette générosité indirecte.

Quoi qu'il en soit, le fonctionnement du Bureau de bienfaisance n'est pas assez assis et je dois attirer l'attention du Gouvernement sur cette question relativement importante.

Je signale particulièrement à M. le Conseiller aux Finances qu'avec 7.000 fr. le Bureau de bienfaisance ne pourra pas fonctionner cette année, à moins de vendre le peu de titres qu'il possède. Je vous demande donc si vous ne pensez pas que, pour une autre année, il serait préférable de faire comme je l'ai proposé pour l'Hôpital. Il serait à souhaiter que l'on introduisit dans le budget à soumettre au Conseil National le double aspect de la question : c'est-à-dire les recettes tout comme les dépenses. On pourrait se rendre compte alors si la nécessité d'augmenter les allocations est réelle et quelles sont les véritables préoccupations d'avenir que nous devons avoir.

Il faudrait qu'il soit entendu qu'afin de pouvoir parer à des éventualités qui peuvent se produire, nous n'avons pas à toucher aux fonds de réserve qui sont constitués par des titres, et que nous n'avons à verser dans les recettes du Bureau de bienfaisance que les revenus de ces titres.

Enfin, n'y aurait-il pas lieu de sanctionner définitivement le vœu que l'ancien Conseil Communal avait émis, de prélever un pourcentage sur les fêtes ?

Voilà une source de recettes qui existe dans toutes les autres villes ; je crois que l'on avait proposé 10 %.

J'estime que ce pourcentage sur les recettes des fêtes devrait être versé à l'actif du Bureau de Bienfaisance. De cette manière, nous aurions beaucoup moins de difficultés à surmonter pour la bonne marche du Bureau. Nous ne devons pas laisser souffrir une œuvre de cette nature. Le Bureau de Bienfaisance doit avoir son autonomie, il a une Commission administrative et il est sous la direction du Maire. Il est autorisé à recevoir des libéralités. La proposition que je formule d'un pourcentage à prélever sur les fêtes qui se donneront dans la Principauté, pour être versé à la caisse du Bureau de Bienfaisance, peut donc recevoir votre approbation.

Pour terminer, je reviens aux enquêteurs. Si la Commission du budget a présenté cette rubrique « enquêteurs », c'est parce que nous ne savons pas ce qui va être décidé au sujet de la Police municipale proprement dite. Si nous n'avions plus d'agents à la Mairie, il serait bien difficile de confier aux agents de la police de la Sûreté des enquêtes de cette nature, car ils ne relèvent pas de l'autorité du Maire.

Il est certain que l'on n'a jamais entendu dire que l'on devait payer les membres enquêteurs faisant partie du Bureau de Bienfaisance, cela n'a jamais été dans l'esprit de la Commission, mais il faut qu'à côté de ces enquêteurs de bonne volonté, il y ait un moyen d'avoir les renseignements précis qui échappent à la perspicacité des enquêteurs eux-mêmes ou qu'on ne peut se procurer qu'en allant faire des recherches dans les Services. S'il n'y avait plus d'agents municipaux, il faudrait quand même des agents enquêteurs.

LE PRÉSIDENT met aux voix les articles 247 et 248. (Adopté.)

La proposition de M. Raymond est mise aux voix : « Pourcentage de 10 % à prélever sur les recettes des fêtes ». (Adopté.)

(A suivre.)

ÉCHOS & NOUVELLES DE LA PRINCIPAUTÉ

Les obsèques officielles de S. Exc. le Comte de Wagner, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Saint-Siège, ont eu lieu le 30 janvier à 10 heures et demie, en l'église San Lorenzo in Lucina, paroisse du défunt.

Son Altesse Sérénissime avait chargé Son Ministre près S. M. le Roi d'Italie de La représenter.

En conséquence, S. Exc. M. de Maleville a

assisté aux funérailles en uniforme avec décorations, à une place réservée en face de l'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie ; aux côtés de Son Excellence avait pris place M. Sauvage, chancelier de la Légation.

Suivant le cérémonial romain usité pour les familles nobles, le cercueil du Comte de Wagner a été déposé au milieu de l'église, à même le pavé, et recouvert d'un drap mortuaire avec deux cierges : l'un à la tête, l'autre au pied de la bière. Très peu de lumières sur l'autel, au-dessus duquel se détachait le célèbre tableau « Le Christ en Croix » de Guido Reni.

Plusieurs couronnes en fleurs naturelles étaient disposées autour du cercueil : on remarquait en particulier celle de Son Altesse Sérénissime, puis celle de l'Ambassadeur d'Autriche, etc.

Le clergé de la paroisse a célébré le service et donné l'absoute : la messe en plain-chant a été exécutée par la maîtrise.

Le Corps Diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège assistait à la cérémonie en uniforme, ainsi que plusieurs Dignitaires du Vatican.

Parmi les Diplomates, on peut citer : S. Exc. le Prince de Schoenburg-Hartenstein, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, les Ministres de Belgique, du Brésil, du Chili, de Bavière, de la République Argentine, de Prusse, de Russie, le Chargé d'Affaires d'Espagne, les Conseillers et Secrétaires des différentes Missions.

Un grand nombre d'amis du défunt avaient tenu à venir apporter leurs condoléances au Marquis Lucien de Roccagiovine, gendre de S. Exc. le Comte de Wagner qui représentait la famille en l'absence du fils du Ministre.

Le regretté Diplomate était âgée de 76 ans, il était le doyen des Ministres accrédités au Saint-Siège et à la Cour de Vienne. Il occupait son poste près le Vatican depuis plus de 25 ans.

Le Comte de Wagner était l'un des derniers fonctionnaires de la Principauté nommés par S. A. S. le Prince Charles III.

A l'occasion de la mort de S. Exc. le Comte de Wagner, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince à Vienne, M. Jelinek-Mercédès, Consul Général d'Autriche-Hongrie, est venu, jeudi 1er février, présenter à S. Exc. le Ministre d'Etat les condoléances du Gouvernement Autrichien et du Gouvernement Hongrois.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans ses audiences des 30 janvier et 1er février 1912, le Tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

M. B.-J., blanchisseur, né le 2 mai 1888, à Nice, demeurant à Antibes, quarante jours de prison, (avec sursis), pour coups et blessures volontaires ;

G. D.-N.-C., se disant comptable, né le 30 novembre 1885, à Monaco, sans domicile fixe, trois mois de prison, pour vagabondage ;

N. H.-H., manœuvre, né le 20 février 1888, au Havre, sans domicile fixe, quinze jours de prison, pour vagabondage ;

B. O., chauffeur, né le 9 juillet 1884, à Naumburg (Allemagne), demeurant à Monte Carlo, 25 francs d'amende (par défaut), pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles ;

C. P., marin, né le 17 février 1879, à Brest (Finistère), sans domicile fixe, six jours de prison, pour mendicité ;

C. A.-M.-J., peintre, né le 18 septembre 1888, à Mascara (Algérie), sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison, pour mendicité ;

G. J.-F., journalier, né le 16 mai 1852, à Paris, sans domicile fixe, vingt-cinq jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive.

LA VIE ARTISTIQUE

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Don Quichotte.

Déjà, l'an dernier, lors de la reprise de Don Quichotte, au lieu fortuné qui vit naître son grandissime succès, nous eûmes l'occasion de clamer à nouveau tout le bien que nous pensions de la partition fleurie de grâce, toute de chatoyante caresse, de tendre sensibilité, d'émotion délicate, de spirituelle subtilité, de nervosité passionnée, de sensualité raffinée et de perfection orchestrale du maître charmeur qui enrichit

l'art musical français de tant d'œuvres bellement inspirées, parmi lesquelles brillent d'un vif éclat : *Werther*, *Manon* et *le Jongleur de Notre-Dame* — les trois perles les plus précieuses du magnifique écrin de M. Massenet.

Que pourrions-nous dire à présent de *Don Quichotte*, sinon ressasser les louanges que nous avons tenté d'exprimer en des articles assez mal venus et assurément fort oubliés ?

S'il est exact qu'il ne faut pas aller voir la rose qu'on a admirée la veille, pareille précaution est inutile vis-à-vis de la musique de M. Massenet qui, plus favorisée que la reine des fleurs, conserve, en dépit des mois écoulés, sa fraîcheur printanière, ses élégances de forme et son délicieux parfum mélodique.

Parmi les dons que les bonnes fées octroyèrent, sans compter, à M. Massenet, il en est un qui prime tous les autres : c'est le don de la jeunesse. Les années n'ont point de prise sur le compositeur le plus exquieusement féminin dont la France s'honore. Les idées claires et souriantes sortent de son cerveau, comme Vénus surgit des vagues harmonieuses un jour que le soleil au zénith épanchait sur les immensités bleues l'incandescence splendide de ses rayons d'or. Et, qualité rare, en un temps où les croque-notes abondent et se montrent volontiers avares d'invention, — et pour cause, M. Massenet ne condamne jamais son inspiration au mutisme. Dans ses moindres œuvres, les idées s'épanouissent en pleine générosité, le talent déborde ; partant, sa prodigieuse habileté accumule les prestiges. Nous ne constaterons pas, une fois de plus, que le *Don Quichotte* du livret ne rappelle que vaguement le *Don Quichotte* de Cervantès. Mais étant donnée l'énorme difficulté de mettre *Don Quichotte* au théâtre, il n'est que juste de rendre hommage à l'ingéniosité du librettiste qui a su rendre, à peu près possible, une tentative jusqu'alors reconnue impossible.

Don Quichotte, grâce à M. Massenet, a enfin conjuré le mauvais sort qui s'acharnait sur lui. Loin de voir ses plus folles entreprises tourner à sa confusion et sombrer dans le ridicule, *Don Quichotte* se tire galamment et victorieusement d'une aventure qui n'était pas sans péril. Avec l'aide de M. Massenet, le chevalier de la Triste Figure a vaincu toutes les difficultés, eût raison de toutes les résistances. Et c'est le front ceint de laurier qu'il chevauche maintenant sur les routes triomphales. Ce résultat était bien dû au héros de la grande Chimère, victime de toutes les mesquineries de la vie, dont aucun événement malheureux ne put jamais entamer la fière confiance en la sublimité de la mission qu'il s'assigna ici bas. La musique, qui adoucit les mœurs, a dissipé les préventions, imposé silence aux méchants et, prenant sous sa protection le grand enfant ingénu, a endormi sa misère dans le bercement consolant de ses rythmes enchanteurs.

Don Quichotte, c'est encore M. Chaliapine. Dieu, qui lit dans notre cœur, moins sûrement, peut-être, que dans le cœur de M. Gunsbourg, sait quelle profonde gratitude nous ressentons pour le directeur-artiste qui nous fait entendre un artiste de l'envergure de M. Chaliapine. Celui-là ne se contente pas de s'exhiber dans un rôle, il s'y incarne complètement et abandonne sa personnalité pour la fonder entièrement dans le personnage qu'il représente. Il est vraiment Yvan le Terrible, Bazile, Méphistophélès, Boris Godounow, Colline, *Don Quichotte*. Et bien malin serait celui qui pourrait reconnaître M. Chaliapine sous les traits d'Yvan, de Bazile, de Méphistophélès, de Boris, de Colline, de *Don Quichotte*. C'est que M. Chaliapine possède au plus haut degré l'art de se transformer. Il vit ses personnages et leur donne une physionomie d'un relief saisissant et inoubliable. Ah ! l'admirable et génial artiste ! A côté de ce chanteur hors de pair, M^{lle} Lucy Arbel a su conserver ses avantages et tirer, comme l'on dit, son épingle du jeu. On l'applaudit beaucoup ainsi que M. Allard, tout à fait remarquable dans le rôle de Sancho. Comme l'an passé, célébrons le goût charmant et la fertilité d'invention de la mise en scène, la pittoresque beauté des décors, le faste des costumes, proclamons la supériorité de M. Léon Jehin comme chef d'orchestre et le mérite, pas assez apprécié à notre avis, de M. Violet qui sait imposer aux chœurs une discipline infiniment artistique ; félicitons M. Raoul Gunsbourg des soins tout particuliers et intelligents qu'il a apportés à la remise à la scène de *Don Quichotte* et remercions-le franchement de nous avoir rendu le ravissant ouvrage de l'adorable et toujours très jeune M. Massenet.

Mis en appétit d'art par la reprise de *Don Quichotte*, *Roma* peut venir : Le public l'attend.

Déjanire.

Créée à Monte Carlo, au cours de la précédente saison, jouée ensuite à l'Opéra de Paris, il y a quelques mois, *Déjanire* vient de reparaitre sur la scène berceau de sa réputation. Ayant copieusement parlé de cette œuvre à l'heure où elle vint aux feux de la rampe monégasque, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions alors, car la représentation à laquelle nous avons assisté, samedi, n'a que fort peu modifié notre premier sentiment sur l'ouvrage suprême de M. Saint-Saëns.

En s'attaquant à un sujet directement inspiré des

Trachiniennes du divin Sophocle, M. Saint-Saëns savait ce qu'il faisait. Il n'avait pas à redouter ce manque d'intérêt, cette absence de situations qui paralysent l'essor de l'imagination des compositeurs et dont, personnellement, il eut maintes fois à souffrir dans sa brillante carrière.

L'action de *Déjanire*, nul ne l'ignore, est empruntée à la légende d'Hercule — légende grandiosement émouvante s'il en fut.

De tous les héros sortis de l'invention poétique, Hercule est le plus étonnant spécimen d'énergie, de courage, de dévouement et de bonté qui ait été légué au monde par la tradition grecque. Il eut de l'humanité toutes les faiblesses et les grandeurs. Solitaire, il parcourt les contrées connues des anciens en chevalier errant, redressant les torts, étouffant les monstres, assainissant les marais, ouvrant des routes à la civilisation, rendant les épouses aux maris désolés, sans cesse prêt à accomplir un exploit pour le bien, dans l'intérêt de tous et n'hésitant jamais à mettre la formidable force héracléenne au service des misères mortelles. Hercule en agissant ainsi ne cherche aucune récompense. Son désintéressement est complet. Aussi, mérite-t-il d'occuper une place à part dans le tabernacle d'affection réservé aux natures d'élite. Mais l'existence d'Hercule ne se passe pas uniquement dans l'accomplissement de travaux épiques, elle a de si lamentables tristesses, connaît de telles injustices et de si violentes cruautés que, malgré soi, en suivant les multiples phases de sa vie, si pleine de heurts, l'on songe à la passion et au calvaire. Pour expier une lueur d'orgueil ou un crime commis en une minute de sauvage fureur, Hercule est jeté dans un lieu infâme de la Lydie et là, outrageusement déguisé et avili, sert de jouet à la méchanceté féminine. Nulle abjection n'est épargnée à ce surmâle obligé de subir les pires déchéances et de courber son échine de héros sous le fouet vengeur de l'implacable Némésis. Quand, sorti des cloaques de cette géhenne, il peut fuir loin d'Omphale, il reprend le cours de ses exploits. Alors, l'amour si funeste aux forts hâte sa fin et, par le chemin de la mort, l'envoie siéger parmi les immortels de l'Olympe radieux. Il épouse Hébé, l'éternelle jeunesse, car la force doit s'unir à la jeunesse. C'est la mise à la scène de l'épisode de la jalousie amoureuse, cause de la fin d'Hercule, qui forme le ressort principal de l'intrigue de *Déjanire*.

La partition de M. Saint-Saëns est d'une pondération extrême. L'ordre y règne en toute souveraineté. *Déjanire* est une œuvre de style éminemment classique, d'une noble élévation de pensée, tout imprégnée de la grâce antique, où le musicien exprime ses idées dans le plus pur langage académique. Aristocrate de la note, M. Saint-Saëns ne se permet aucun écart dans le domaine du laid où s'épanouit le faux pittoresque, où le fracas tient lieu de puissance, où l'enluminure remplace la couleur. Fervent du beau, fortement nourri de la moëlle des maîtres, échappant aux diverses influences qui agitent et troublent la musique moderne, M. Saint-Saëns donne l'impression d'un pontife de l'autrefois que rien ne peut ébranler dans sa foi et qui dit d'admirables choses dans la langue la plus choisie et dans le calme le plus impressionnant. M. Saint-Saëns, en sa haine du nuageux et de l' inexplicable, hérit la clarté d'une dilection particulière. L'équilibre est la loi de son talent et l'on chercherait en vain dans la partition de *Déjanire* une de ses brutales oppositions ou un de ces grossiers effets que les médiocres assembleurs de sons prennent pour des coups d'audace et qui ne sont que de monstrueuses preuves de mauvais goût ou d'impuissance. *Déjanire*, par son unité d'impression et d'expression, la tenue sévère de son style, l'harmonie de ses couleurs, le caractère réfléchi de son inspiration, la sereine maturité de la pensée, a une valeur et une splendeur d'ensemble. On subit l'obsession apaisée de son charme vénérable et auguste.

L'interprétation de *Déjanire*, où se retrouvaient la plupart des créateurs des rôles principaux, n'a pas failli à sa lourde tâche. Si l'on est fondé à regretter l'absence de M^{me} Litvinne ; il faut convenir que M. Muratore tient supérieurement le personnage d'Hercule qu'il joue et chante de manière à satisfaire les plus difficiles ; que M. Allard déploie dans le rôle de Philoctète une respectable somme d'intelligence et de talent et que M^{mes} Demougeot, Dubel et Bailac mettent au service de leurs divers personnages toutes les qualités qu'elles possèdent. Orchestre, chœurs, décors, mise en scène ne donnent prise à aucune critique.

André CORNEAU.

CONCERTS

Un jeune violoniste de douze ans, Eric Hakim, a eu les honneurs du dernier concert classique. Il a exécuté avec de remarquables qualités le *Concerto* de Max Bruch et surtout la *Chaconne* de Vitali et le *Prélude et Allegro* de Pugnani-Kreiser. Ce petit virtuose possède — mérite rare chez les enfants — une remarquable sonorité qui ne faiblit pas dans le haut du manche. Le travail ne tardera

sans doute pas à porter à la perfection un talent qui déjà a fait sensation.

L'orchestre a fait entendre le captivant *Retour au Pays* de Mendelssohn, la belle *Symphonie inachevée* de Schubert et le brillant ballet de *Namouna* de Lalo. Il serait superflu de revenir sur l'analyse de ces œuvres qui ont déjà fréquemment figuré au programme des concerts classiques.

Au contraire, il y a lieu de faire une mention toute particulière des remarquables *Préludes Symphoniques* de Noël Desjoyeaux, tirés du drame lyrique, *la Princesse aux Abeilles*, de Joachim Gasquet. Ces préludes se composent d'un *Prologue* : *En Provence, Jour d'Eté* ; d'une pittoresque et colorée *Danse provençale* ; d'une troisième page intitulée *Chant lointain* dont la mélodie est confiée au cor anglais ; et enfin d'un *Epilogue*.

De forme élégante et impeccable, d'orchestration adroite et des plus ingénieuses, cette œuvre séduit par un heureux mélange de grâce émue et de chaleur communicative. Elle a été, à juste titre, longuement et unanimement applaudie.

PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

(Extrait inséré en exécution de l'article 513 du Code de procédure pénale.)

Par ordonnance de mise en accusation, rendue par la Chambre du Conseil de la Cour d'Appel, le 3 février 1912 (ladite ordonnance portant ordre de prise de corps), le nommé GRILLET (Jules-Adolphe), fils de Jean-Napoléon et de Hue Louise-Mathilde, né à Plainpalais, canton de Genève (Suisse), le 19 février 1885, ancien magasinier au Sporting-Garage, à Monte Carlo, ayant demeuré au dit Monte Carlo, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été renvoyé devant le tribunal criminel, sous l'accusation d'abus de confiance qualifié ; — crime prévu et puni par l'article 406 §§ 1 et 2 du Code pénal,

Pour extrait conforme :

Procureur Général,
E. ALLAIN.

Par exploit de Blanchy, huissier, en date du 5 février 1912, enregistré, le nommé PIZZO (Joseph), fils de Antoine et de Catteruccia Victoire, né le 18 mars 1883, à Lubriano, province de Rome (Italie), manœuvre, ayant demeuré au Cap d'Ail (France), et actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître en personne, le mardi 19 mars 1912, à 9 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous la prévention de coups et blessures volontaires ; — délit prévu et réprimé par l'article 298 du Code pénal.

Pour extrait conforme :

P. le Procureur Général,
H. MERVEILLEUX DU VIGNAUX.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur VICTOR BIROT sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe Général.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 5 Mars prochain, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le Syndic.

Monaco, le 2 février 1912.

Le Greffier en chef : RAYBAUDI.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième insertion)

Suivant contrat reçu par M^e LE BOUCHER, notaire à Monaco, le treize janvier mil neuf cent douze ;

M. JOSEPH SOLERA, commerçant, demeurant à Monte Carlo, rue du Portier et à la Condamine, villa Monica, boulevard de l'Ouest, a vendu à M. JEAN RAMELLO, employé de commerce, demeurant à Monte Carlo, rue de la Source, maison Delahaye ;

Le fonds de commerce de vins et liqueurs à emporter, exploité à la Condamine, villa Monica, boulevard de l'Ouest.

Avis est donné aux créanciers de M. Joseph Solera, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 6 février 1912.

L. LE BOUCHER.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1912